

Calendrier voirie 2025

Édito du Conseiller administratif ; M. Damien Bonfanti

Chères Lancéennes, chers Lancéens,

Afin de maintenir les qualités de notre environnement, la Ville de Lancy poursuit activement la mise en œuvre de sa politique de gestion des déchets ; s'articulant autour de trois axes : l'augmentation du taux de tri des déchets et du recyclage, la réduction de la circulation des véhicules de ramassage et la sensibilisation des Lancéennes et Lancéens à la thématique des déchets. Les défis à venir sont de taille et nous pouvons toutes et tous agir, à notre échelle, collectivement et individuellement ; en adoptant de nouvelles habitudes en faveur de notre environnement.

Dans cette optique, outre l'abandon progressif de la collecte des déchets en mode « porte-à-porte » en faveur d'éco-points enterrés ; la Ville de Lancy s'engage dans des actions de sensibilisation afin que chacune et chacun puissent poursuivre son investissement au changement, que ce soit : en limitant ses déchets (Repenser et Réduire sa consommation), en offrant une seconde vie à ses meubles et objets (Réparer, Réutiliser, Donner), en transformant les déchets produits en ressources (Recycler).

Le calendrier voirie 2025 vous propose à cet effet, des conseils et informations pratiques pouvant être appliqués au quotidien. Votre administration est bien entendu à votre disposition pour vous guider sur le chemin de la réduction des déchets, en toute bienveillance et dans une logique des « petits pas ». Je suis convaincu que nos actions quotidiennes, lorsqu'elles seront mises bout à bout, généreront des progrès majeurs.

Bonne année 2025 et bonne lecture.

Saviez-vous que chaque déchet va dans une poubelle spécifique ?

En cas de doute sur le mode de collecte d'un déchet, référez-vous à l'abécédaire du tri.

Déchets à jeter dans les ordures ménagères : polystyrène, carton à pizza, sac aspirateur, sac plastique.

Déchets à ne pas jeter dans les ordures ménagères : déchet organique, déchet recyclable (papier, verre, PET, etc.)

Déchets à jeter dans le papier-carton : papier, carton, boîte à œufs, enveloppe

Déchet à ne pas jeter dans le papier-carton : carton à pizza, brique de lait, papier ménage, classeur

Déchets à jeter dans le verre : bouteille en verre (blanc, vert), bocal en verre

Déchets à ne pas jeter dans le verre : verre à boire, ampoule, miroir, vaisselle

Déchets à jeter dans les déchets organiques : reste de repas, petit sac compostable, fleur, os de viande

Déchets à ne pas jeter dans les déchets organiques : litière animale, plastique, capsule de café, huile de friture

Déchets à jeter dans le PET : bouteille de boisson en PET

Déchets à ne pas jeter dans le PET : flacon de lessive, bouteille d'huile, vaisselle en plastique, bouteille de shampoing.

Abécédaire du tri

(Pour info : **ESREC** = Espace de récupération cantonal de la Praille (av. de la Praille 47A, 1227 Carouge))

A

Accumulateurs nickel/cadium/plomb/lithium/etc. : Esrec, retour en magasin

Aérosols : Esrec, retour en magasin

Aimants : Esrec

Alcool à brûler : Esrec, retour en magasin

Aluminium (canettes) : éco-point (alu-fer blanc), Esrec, retour en magasin

Aluminium ménager (propre ou souillé) : éco-point (alu-fer blanc), Esrec

Amiante (en sacs spécifiques) : Esrec

Ampoules (LEDs + économiques+ néons) : Esrec, retour en magasin

Ampoules (incandescentes + hallogènes) : éco-point (ordure ménagères), Esrec

Animaux morts : Jamais avec les ordures ménagères ! À déposer au centre intercommunal des déchets carnés (av. de la Praille 47 A, 1227 Carouge)

Appareils électroménagers : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Aquarium : Esrec

B

Batterie nickel/cadium/plomb/lithium/etc. : Esrec, retour en magasin

Batteries de voiture : Esrec, retour en magasin

Berlingots (emballages à boissons) : éco-point (ordure ménagères), Esrec

Bocaux en verre (sans le couvercle) : éco-point (verre) Esrec

Bois : Esrec

Boîtes de conserve (fer blanc) : éco-point (alu-fer blanc), Esrec

Bouteilles de vinaigre, huile : Esrec, retour en magasin

Bouteilles (en verre) : éco-point (verre), Esrec

Bouteilles de boisson (en PET) : éco-point (PET), Esrec

Bouteilles de lait (en plastique PEHD) : éco-point (PET), Esrec, retour en magasin

Branchages: éco-point (déchets organiques), Esrec

Briques à boisson (Tetra Pak) : éco-point (ordures ménagères), Esrec

C

Câbles électriques : Esrec, retour en magasin

Canettes (en aluminium) : éco-point (alu-fer blanc), Esrec, retour en magasin

Capsules de café (en aluminium) : éco-point (capsules café), Esrec, retour en magasin

Carrelage : Esrec

Cartons propres : éco-point (papier-carton), Esrec

Cartons souillés (ex. boîte à pizza, assiettes sales) : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Cartons take-away (propre ou souillé) : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Casseroles, poêles à frire : Esrec

CD, Cassettes audio et vidéo : Esrec

Cendres : Esrec

Céramique : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Chaussures propres, en bon état, par paires : éco-point (textiles), Esrec

Chaussures sales, très abimées ou sans sa paire : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Chimiques et toxiques (produits) : Esrec, retour en magasin

Classeurs : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Coquilles d'œufs et de fruits de mer : éco-point (déchets organiques), Esrec

Couches culottes : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Couteaux : Esrec

Cuir, sacs, ceintures en bon état : éco-point (textiles), Esrec

Cuisinières : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

D

Démolition (matériel de) : Esrec

Dilutifs : Esrec, retour en magasin

DVD : Esrec

E

E-cigarettes : Esrec, retour en magasin

Électriques, électroniques appareils : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Extincteurs : retour en magasin

F

Faïence, vaisselle : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Fleurs, plantes : éco-point (déchets organiques), Esrec

Frigos : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Fusibles : Esrec, retour en magasin

G

Gaz (bouteille, cartouche, bonbonne, etc.) : Esrec, retour en magasin

Gazon : éco-point (déchets organiques), Esrec

H

Habits usés et neufs : éco-point (textiles), Esrec

Huiles végétales : éco-point (ordures ménagères, 1 bouteille fermée, max. 1 L par sac), Esrec

I

Imprimantes : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Inertes, cailloux, bacs à fleurs : Esrec

Insecticide : Esrec, retour en magasin

J

Jouets : éco-point (ordures ménagères, sans pile), Esrec, retour en magasin (uniquement jouets électroniques)

L

Lames de rasoir, cutters : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Lave-linge : : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Livres : éco-point (papier-carton), Esrec

Litières pour animaux (même naturelles) : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Luminaires, lampes : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

M

Marc de café éco-point (déchets organiques), Esrec

Matelas : Esrec, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Matériel informatique : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Médicaments : retour en magasin

Métaux (fer, laiton, aluminium...) : Esrec, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Miroirs : Esrec

Mobilier, Meubles : Esrec, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

N

Natels, téléphones portables : Esrec, retour en magasin

Néons (tube) : Esrec, retour en magasin

O

Os et arêtes : éco-point (déchets organiques), Esrec

Ordinateurs, matériel informatique : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

P

Pain, vieux pain sec : éco-point (déchets organiques), Esrec

Papier : éco-point (papier-carton), Esrec

Peintures, solvants, décapants : Esrec, retour en magasin

PET (uniquement bouteilles à boisson) : éco-point (PET), Esrec

Piles : éco-point (piles), Esrec, retour en magasin

Piles rechargeables : Esrec, retour en magasin

Plastiques (flaconnages) : éco-point (ordures ménagères), Esrec, retour en magasin

Pots de fleurs : Esrec

Pneus : Esrec, retour en magasin

Puffs : Esrec, retour en magasin

R

Radiographies : À déposer au Bâtiment administratif de la Mairie, route du Grand-Lancy 39A

Radios, chaînes stéréo : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Rasoirs jetables : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Restes de repas : éco-point (déchets organiques), Esrec

Roue de vélo : Esrec

S

Sagex (polystyrène expansé) blanc : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Sapins de Noël naturels (sans décoration) : éco-point (levées spéciales en janvier), Esrec

Seringues : retour en magasin

Skis, souliers de ski : Esrec, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

T

Tapis : Esrec, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Téléviseurs, lecteurs VHS ou DVD : Esrec, retour en magasin, collecte mensuelle des encombrants et de la ferraille

Terre, terre cuite : Esrec

Textiles : éco-point (textiles), Esrec

Thés et tisanes : éco-point (déchets organiques), Esrec

Thermomètres : Esrec, retour en magasin

Toner(cartouches) : Esrec, retour en magasin

Toxiques (produits) : Esrec, retour en magasin

U

Ustensiles cuisine (métal) : Esrec

V

Vaisselle : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Végétaux crus et cuits : éco-point (déchets organiques), Esrec

Vélo électrique : Esrec, retour en magasin

Vêtements : éco-point (textiles), Esrec

Verre à vitre, verre plat : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Verre à boire : éco-point (ordures ménagères), Esrec

Verre à bouteille : éco-point (verre), Esrec

Liste des éco-points

1213 Petit-Lancy :

Fief-de-Chapitre 7-9 : Chemin du Fief-de-Chapitre 7-9

Fief-de-Chapitre 16-20 : Chemin du Fief-de-Chapitre 6

Cimetière 12 : Avenue du cimetière 10

Tattes-Brûlées : Chemin des Tattes-Brûlées 12

Daniel-Ihly : Chemin Daniel-Ihly 20

Florimont : Chemin du Bac 13 - Stade de Florimont

Louis-Bertrand 25 : Avenue Louis-Bertrand 25

Émile-Dupont : Avenue du Plateau - Parc Émile-Dupont

Troènes : Chemin des Troènes 3

Avenue du Petit-Lancy : Avenue du Petit-Lancy 1-3

Bois-de-la-Chapelle : Avenue du Bois-de-la-Chapelle

Caroline-Bossons : Chemin de la Caroline 1 - Rue des Bossons 76

Ormeaux : Place des Ormeaux 6

Vendée : Chemin de la Vendée 27

Gué : Chemin du Gué 78

Olliquettes : Chemin des Olliquettes 2

Mouilles : Chemin des Mouilles 7

Vieux-Chemin-d'Onex 12 : Vieux-Chemin-d'Onex 12

Vieux-Chemin-d'Onex 20 : Vieux-Chemin-d'Onex 20

Vignes : Chemin des Vignes 1

Troènes 7 : Chemin des Troènes 7

Clochetons : Chemin des Clochetons 1

Colline : Chemin de la colline

Saint-Georges : Route de Saint-Georges 83

Morgines 35 : Avenue des Morgines 35

Rampe du Pont-Rouge : Rampe du Pont-Rouge 4

Tour Saint-Marc : Chemin de la Caroline 24

Clair-Matin : Square Clair-Matin

Chemin du Repos : Chemin du Repos

Chemin du Clos-du-Midi : Chemin du Clos-du-Midi

Grand-Lancy :

Grand-Lancy 64 : Route du Grand-Lancy 64

Pierre-Longue : Chemin de Pierre-Longue

Terrasses de Lancy : Route du Grand-Lancy 112

Mallet : Route du Grand-Lancy 37

Adret : Chemin de Mérinos

Eugène-Lance 80 : Avenue Eugène-Lance 80

Eugène-Lance 70 : Avenue Eugène-Lance 70

Pontets 1-3 : Chemin des Pontets 1-3

Pontets 15 : Chemin des Pontets 15

Pontets 25-31 : Chemin des Pontets 25-31

Bachet : Chemin du Bachet 5

Marignac (Stade) : Chemin des Rambossons 27

Marignac (Ferme) : Avenue Eugène-lance 28 (dans la cour de la ferme Marignac)

Courtillets : Chemin des Courtillets 3

Paul-Maerky : Chemin Paul Maerky

En-Sauvy (École) : Avenue curé baud 40 - École En Sauvy

Communes-Réunies 18-20 : Avenue des Communes-Réunies 18-20

Semailles 5 : Chemin des Semailles 5

Verjus : Chemin des Verjus 30-32

Verjus 46 : Chemin des Verjus 46

Verjus (Stade) : Chemin des Verjus 80

Fraisiers : Chemin des Fraisiers 17

Émile-Paquin : Chemin Émile-Paquin 1

Palettes : Chemin des Palettes 15

Communes-Réunies 60 : Avenue des Communes-Réunies 60

Étoile : Avenue des Communes-Réunies 66

Communes-Réunies 86-90 : Avenue des Communes-Réunies 86-90

Compostelle 9 : Chemin de Compostelle 9

Compostelle 23 : Chemin de Compostelle 23

Le-Sapay : Chemin Le-Sapay 7

Commanderie : Chemin de la Commanderie 8

Rambossons : Chemin des Rambossons 10

Semailles 50 : Chemin des Semailles 50

Adret Amont : Avenue Eugène-Lance 5

Adret Aval : Chemin de l'Adret

Gilly : Chemin de Gilly 17

Trèfle d'Or : Route de Saint-Julien 63

Cité de Pesay : Chemin des Anémones

Route de la Chapelle (CAD) : Route de la Chapelle

Heures d'utilisation : lundi-vendredi : 8h-20h / samedi 8h-19h / dimanche et jours fériés : interdit. Aucun dépôt autorisé en dehors des bennes et containers.

Un problème à signaler ? En cas de problème technique, de propreté, de débordement ou de dépôt sauvage, scannez le code QR sur le panneau de l'éco-point pour informer nos équipes.

Les encombrants

Date de levées des encombrants

Petit-Lancy : dernier mercredi de chaque mois uniquement.

Grand-Lancy : dernier jeudi de chaque mois uniquement.

Rappel important : les encombrants doivent être déposés la veille de la levée, au plus tard à 21h.

Respect des dates de levées

Nous comptons sur la collaboration de toutes et tous pour respecter ces dates. Tout dépôt d'encombrant en dehors des jours prévus ou tout dépôt sauvage est passible d'une amende. Lors de la dépose de vos encombrants, essayer de les placer par type de matériaux, cela simplifiera le tri pendant le ramassage. Aidez-nous à garder notre ville propre !

Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Un encombrant est un objet volumineux ; qui n'entre pas dans un sac de 110 L et que vous ne pouvez pas jeter dans les déchets ménagers classiques. Voici quelques exemples d'encombrants acceptés :

- électroménager (réfrigérateur, lave-linge, etc.)
- ferraille
- bois
- grand mobilier (en mauvais état) etc.

Ce qui n'est pas considéré comme encombrant

Lors des levées communales mais doivent être amenés à l'Espace de récupération cantonal de la Praille (av. de la Praille 47A, 1227 Carouge) :

- déchets de chantier (graviers, briques, etc.)
- pots de peintures ou déchets chimiques
- pneus
- gros cartons
- jouets
- batteries

À ramener aux éco-points de proximité : les textiles et gros cartons découpés.

Pensez aux œuvres caritatives

Les textiles, habits, objets, meubles, appareils électriques et électroniques encore en état de fonctionner peuvent être donnés à différentes œuvres caritatives. Certaines d'entre elles proposent des solutions de ramassage à domicile :

- Caritas : tél. : 022 884 99 99
- CPS : tél. : 022 884 38 00
- Communauté d'Emmaüs : tél. : 022 301 57 57

Rappel par SMS de la levée des encombrants

Chaque mois, recevez un SMS de rappel la veille de la levée des encombrants dans votre quartier. Ainsi, vous n'oublierez plus de vous débarrasser de vos objets volumineux en fin de vie. Cliquez sur le lien suivant pour recevoir votre SMS mensuel. <https://www.lancy.ch/sms>

Les déchets organiques - Comment bien trier ses déchets ?

Je m'équipe gratuitement

d'une P'tite poubelle verte et de sacs compostables auprès de la réception du Bâtiment administratif de la Mairie ou au poste de police municipale du Petit-Lancy (av. du Cimetière 2A, 1213 Petit-Lancy).

Je trie correctement mes déchets

Se référer à l'abécédaire du tri pour savoir quels déchets doivent être jetés dans la P'tite poubelle verte ou pas.

Je dépose mes déchets organiques dans la benne prévue à cet effet.

Les sacs compostables de la P'tite poubelle verte sont à jeter dans les bennes des déchets organiques installées sur tous les éco-points communaux. Afin de limiter les odeurs ou coulures émanant des déchets, vous pouvez mettre par exemple du marc de café au fond de la P'tite poubelle verte qui agira comme absorbant des liquides et odeurs.

Une politique durable

Conformément à son plan directeur et à sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy développe son action visant à offrir à la population des équipements de tri adaptés et de fait, poursuit la suppression des tournées voirie dites en mode « porte-à-porte », et ceci au profit des éco-points enterrés. Pour rappel, cette démarche ambitieuse vise, entre autres, à diminuer les flux routiers tout en améliorant les performances environnementales et le taux de recyclage de notre commune.

La Ville de Lancy continue d'accompagner les habitantes et habitants les plus sensibles (telles que les personnes à mobilité réduite, malades ou encore isolées), en proposant son service d'aide à la personne « Allô, Triporteur ! »

« Allô, Triporteur ! »

Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets, la Ville de Lancy propose une prestation de proximité nommée « Allô, Triporteur ! ». Ce service entièrement gratuit permet de soutenir les personnes âgées, isolées, malades ou en situation de handicap (temporaire ou définitive) dans l'évacuation de leurs déchets. Des « ambassadrices ou ambassadeurs voirie », recruté-es et accompagné-es par la structure lancéenne d'insertion professionnelle Contact Emploi Jeunes, sillonnent la commune au moyen de vélos triporteurs électriques afin de collecter les déchets ménagers des souscripteurs, sur le pas de leur porte, pour les déposer ensuite dans les éco-points du quartier. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée pour saluer la qualité de leur travail. Ceci, toujours avec le sourire et par tous les temps ; offrant une solution de proximité et pragmatique aux personnes rencontrant des difficultés pour l'exécution de cette tâche.

Ce service vous intéresse ? Contactez le pôle insertion (Service des affaires sociales et du logement) au 022 706 16 60.

Dates des levées pour les immeubles qui bénéficient encore des tournées en mode « porte-à-porte » par camion voirie

Petit-Lancy

Ordures ménagères : lundi et jeudi

Déchets organiques : lundi

Papier-carton : mercredi

Verre : jeudi

Exceptions :

- Levée du 1er janvier reportée au 2 janvier
- Levée du 21 avril reportée au 22 avril
- Levée du 29 mai reportée au 28 mai (verre), 30 mai (ordures ménagères)
- Levée du 9 juin reportée au 10 juin (ordures ménagères), 11 juin (déchets organiques)
- Levée du 11 septembre reportée au 10 septembre (verre), 12 septembre (ordures ménagères)
- Levée du 25 décembre reportée au 24 décembre (verre), 26 décembre (ordures ménagères)

Grand-Lancy

Ordures ménagères : mardi et vendredi

Déchets organiques : mardi

Papier-carton : mercredi

Verre : jeudi

Exceptions :

- Levée du 18 avril reportée au 19 avril
- Levée du 29 mai reportée au 30 mai
- Levée du 1er août reportée au 2 août
- Levée du 11 septembre reportée au 10 septembre